



PROTOCOLE de TRAVAIL

Période de réouverture post-confinement

Applicable à partir du 02/06/2020

Suite à la période de confinement, le multi-accueil rouvrira le 02 juin 2020. Dans le cadre de la pandémie due au COVID-19, des conditions particulières de travail devront être mises en œuvre selon le protocole suivant.

LES PROFESSIONNELLES

- A l'arrivée : lavage des mains (pendant 30 secondes) et au gel hydroalcoolique : lavage fréquent comme habituellement avant et après chaque soin et avec un minimum d'une fois par heure
- Vestiaire dispersé dans le service (4 points) avec portemanteau individuel ; Proposition d'une caisse (type carton) pour chacune
- Port du masque obligatoire, changement à la pause méridienne ou toutes les 4h, soit 2 par jour et par agent **Stock disponible auprès de la direction. Les masques seront distribués pour la semaine de manière individuelle**
- Chaussures propres à la crèche
- Cheveux attachés
- Une tenue réservée à la structure ou changée quotidiennement et lavée tous les jours à 60°
- Port de blouse pour le personnel auprès des enfants (dès que nous les recevrons). Pour les agents techniques port d'une blouse pour l'entretien des locaux et changement de blouse pour la cuisine. Le lavage des blouses est quotidien à 60° sur le lieu de travail
- Préparation des repas : lavage des mains, blouse, charlotte et masque obligatoires
- Se laver les mains au minimum toutes les heures (se référer au protocole du lavage des mains)
- Pas de contact physique entre professionnelles
- Port de gants fortement déconseillé sauf pour les changes, privilégier le lavage des mains
- Pause repas :
 - De façon décalée
 - De préférence dehors
 - Respecter la distance physique
 - Couverts personnels et glacière fortement conseillés
 - Plateaux à désinfecter à chaque usage

Plannings :

- 2 professionnelles le matin : 7h30 - 14h30 ou 8h - 15h (selon la présence des enfants)
- 2 professionnelles le soir : 11h - 18h ou 10h30 - 17h30 (selon la présence des enfants)
- 1 professionnelle journée : 9h30 - 16h30

ACCUEIL (PARENTS / ENFANTS)

Le multi-accueil ne pourra accueillir que 10 enfants (5 par groupe) au lieu de 28 enfants habituellement. Nous allons donc devoir inscrire les enfants selon les priorités d'accueil suivantes :

→ Personnels soignants

→ Personnel en lien avec la gestion de la crise sanitaire

→ Parents biactifs, dont un des deux parents ne peut pas télétravailler

- Arrivées échelonnées des parents
- Sonner pour signaler l'arrivée
- Marquage au sol à respecter
- 1 seule personne accompagne les enfants
- 1 seul parent à la fois dans l'entrée
- Port du masque obligatoire (non fournis par la structure)
- Désinfection avec le gel hydroalcoolique à l'arrivée dans le sas
- Prise de la température auriculaire de l'enfant à l'arrivée, si supérieure ou égale à 38°, l'enfant ne sera pas accueilli
- Accueil et retrouvailles dans le hall d'entrée
- Transmissions dans le hall d'entrée en respectant les distances (1m entre adultes)
- La tenue de l'enfant devra être changé tous les jours avant son arrivée à la crèche
- Les effets personnels de l'enfant seront remis dans un sac à la professionnelle
- Doudou et sucette resteront à la crèche, exceptionnellement
- Le parent se chargera du lavage de mains de l'enfant avec un gant (fourni par la crèche) dans l'entrée
- L'usage du gel hydroalcoolique est à proscrire tout comme le port du masque pour l'enfant
- Accueil rassurant et chaleureux pour l'enfant à développer
- Les retrouvailles se dérouleront sur le même mode que l'accueil du matin

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

Accueil 10 enfants maximum en 2 groupes : bébés et moyens/grands ou 1 seul groupe selon l'organisation choisie par les professionnelles

Organisation générale

- Accueil de tous les enfants dans l'espace derrière l'entrée (comme habituellement), en respectant les gestes et mesures barrière : masque, distanciation, lavage de mains comme vu plus haut
- Lorsque tous les enfants sont arrivés, le groupe peut aller dans la pièce de vie des grands
- Les bébés qui ont besoin d'être couchés peuvent l'être par l'une des professionnelles alors que sa collègue reste avec les autres enfants
- A l'arrivée de la professionnelle en horaire de journée, les 2 groupes peuvent se séparer
- La prise de repas se fait dans 2 espaces, coté biberonnerie pour les bébés, et dans la pièce derrière l'entrée pour les grands
- En fin de journée, dès les 1ers départs des enfants, le groupe peut se déplacer dans la pièce derrière l'entrée pour qu'une des professionnelles commence le rangement général pour faciliter le ménage
- Le départ des enfants s'effectue de la même manière que leur arrivée

Temps de jeu

- Espace de jeux : mise à disposition de jeux limitée
- Certains jeux proscrits : piscine à balles, semoule, sable magique...
- Des jeux de manipulation et construction seront mis à disposition, avec lavages quotidiens
- Les activités de psychomotricité pourront continuer par groupes d'enfants et les modules seront désinfectés avant leur rangement
- Les activités au grand air seront privilégiées le plus possible
- Aération des espaces de vie dès qu'ils sont inoccupés

Soins d'hygiène

- Changes : lavage de mains avant et après chaque change, les couches, coton, papier, gants sont jetés dans un sac poubelle blanc (10L) fermé et jeté dans la poubelle dont on ne manipule pas le couvercle avec les mains
- Toilettes : lavage de mains avant et après chaque passage aux toilettes, les enfants lavent leurs mains après leur passage aux toilettes **systematiquement**
- Chaque enfant a ses affaires personnelles dans son casier : change dans un sac fermé et serviette individuelle et mise à laver quotidiennement
- Désinfection du matelas entre chaque change
- 1 professionnelle dans la salle de change à la fois
- Soins d'hygiène nasopharyngé : effectués suivant le protocole habituel avec sérum physiologique et port de gants jetés ensuite

Repas

- Fournis par le traiteur dès que possible
- Suivant un protocole établi avec le traiteur et la cuisinière pour la réception, le conditionnement au frais, la préparation et le rangement de la cuisine
- Lavage de mains avant et après pour les enfants et les professionnelles
- Organisation en plusieurs tables de 3 enfants (en respectant si possible 1m entre chaque enfant)
- La convivialité reste de mise comme habituellement
- Aération de la pièce après le service

Sieste

- Respect du rythme de l'enfant
- Réaménagement des dortoirs en respectant 1m entre chaque lit
- 1 lit attitré à chaque enfant
- Draps changés tous les jours
- Pour les plus petits, si besoin de turbulette, comme pour les draps lavage quotidien
- Aération de 10 à 15 minutes plusieurs fois par jour : avant l'arrivée des enfants, et après chaque sieste

SURVEILLANCE DE L'ENFANT

- Prise de la température auriculaire à l'arrivée de l'enfant avec embout jetable
- Une attention particulière sera accordée à la santé de l'enfant
- Si l'enfant à son arrivée présente de la fièvre (38°C) et de la toux, l'enfant ne sera pas accueilli et il repartira avec son parent, pour consulter son médecin traitant
- Pour toute prise de température supérieure à 38°C dans la journée :
 - Le parent sera tenu de venir chercher l'enfant
 - L'enfant devra aller consulter son médecin traitant et fournir une attestation qu'il n'est pas porteur du COVID 19 pour revenir à la crèche
 - En attendant l'arrivée du parent, l'enfant sera isolé du reste du groupe avec une professionnelle et un doliprane lui sera administré (cf. protocole habituel hyperthermie)
- En cas de diagnostic COVID 19 posé :
 - L'enfant ne sera plus accueilli pendant 14 jours et le protocole de dépistage sera enclenché auprès des personnes ayant eu un contact avec lui

SURVEILLANCE DES PROFESSIONNELLES

Chaque professionnelle doit être responsable de sa santé, car elle peut avoir des conséquences sur la santé des enfants, des parents et de ses collègues. Nous avons choisi de ne pas imposer la prise de température à l'arrivée sur le lieu de travail, mais chaque professionnelle est tenue de surveiller son état de santé et notamment sa température. Si des symptômes évoquant le COVID-19 apparaissent, la professionnelle ne doit pas se rendre à son travail ni aller chez son médecin traitant, mais doit avertir la collectivité et la hiérarchie et contacter par téléphone son médecin.

MESURES D'HYGIÈNE DE LA STRUCTURE

- 1 professionnelle formée dédiée à l'entretien des locaux
- Protocole actuel : produits de désinfection conformes aux normes demandées
- Désinfection en dosage de dilution instantanée : DIESIN PRO (cf. fiche technique), en pulvérisateur pour les surfaces et en seau pour les sols
- Poignées de porte, téléphones, interrupteurs, sonnette, portillons minimum 4 fois/jour (tous les points de contact)
- Aérer les locaux 3 fois / jour minimum 15 minutes : cuisine, salles de vie, dortoirs, bureau, entrée...
- Nettoyage des jeux avec du détergent désinfectant alimentaire TECHLINE (cf. fiche technique) avec pour fréquence au moins 1 fois par jour tous les soirs (en machine ou à la main) ou après chaque utilisation
- Nettoyage du linge : à manipuler avec des gants, lavage à 60° (cf. protocole habituel, lessive habituelle : lessive extra-concentrée ECOLABEL TECHLINE)
- Nettoyage de la vaisselle, lavage habituel en machine
- Approvisionnement régulier :
 - Lavage des mains : savon
 - Distributeur de gel hydroalcoolique
 - Distributeur papier à usage unique
- Evacuation des déchets : à la pause méridienne, et le soir
 - Stockage pendant 24H dans le local poubelle avant de mettre dans les conteneurs à déchets collectifs